



Webinaire France mobilités

Le Fonds vert 2024, quelles aides pour les projets en faveur de la mobilité ?

-

21 mars 2024 (14h-15h30)



Webinaire France mobilités

Déroulé :

- ▶ **Quelques mots sur la Planification écologique**
Caroline Marlette, Cheffe de la division Intermodalité, DREAL Pays de la Loire
- ▶ **Présentation de la nouvelle mesure Fonds vert « Développement des mobilités durables en zones rurales »**
Célia Raynaud, Division Intermodalité, DREAL Pays de la Loire
- ▶ **Éléments de contexte sur le covoiturage en Pays de la Loire**
Sébastien Bourcier, Chef de projet Mobilités, Région Pays de la Loire
- ▶ **Présentation de la mesure Fonds vert « Développement du covoiturage »**
Léa Lüdecke, Division Intermodalité, DREAL Pays de la Loire

La Planification écologique

- ▶ Une méthode globale
- ▶ Une action coordonnée
- ▶ Avec tous les acteurs de la transition
- ▶ Une déclinaison territoriale





La Planification écologique



**MOINS DE
GAZ À EFFET
DE SERRE**

Faire davantage en 7
ans que ce nous avons
fait ces 33 dernières
années



**MOINS DE
PRESSION SUR
NOTRE
BIODIVERSITÉ**

**1,4 millions
d'hectares
à restaurer**



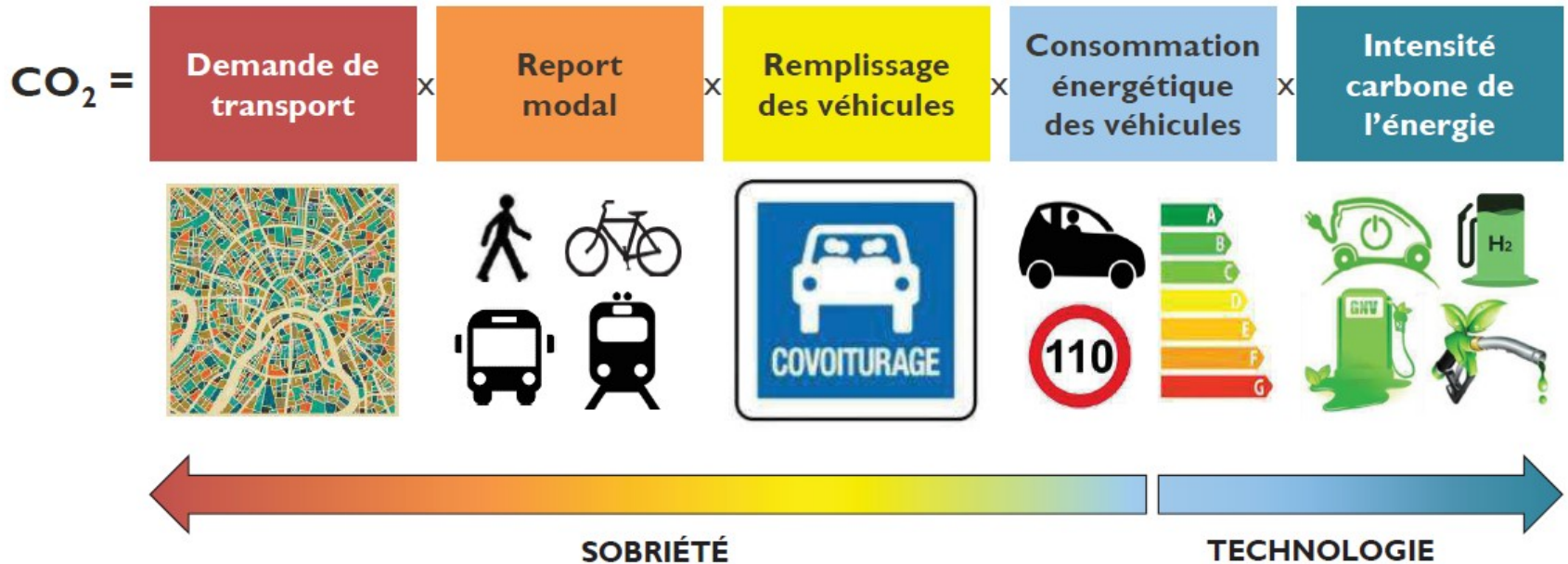
**S'ADAPTER
A + 4 °C D'ICI
2100**

Se préparer à des
étés qui pourraient
être en moyenne 5
°C plus chauds par
rapport à 1900

**MIEUX
SE DÉPLACER**

**OBJECTIF
-36
Mt eqCO₂**

La Planification écologique



Les 5 leviers de la stratégie nationale bas-carbone (SNBC)

Source : [MTES](#), 2020



Le Fonds vert

Vous aider, vous accompagner :

- ▶ Accompagner les collectivités
- ▶ Contribuer à répondre aux enjeux de la planification écologique
- ▶ Pérennisé entre 2024 et 2027
- ▶ Deux mesures dédiées aux mobilités :
 - Le covoiturage
 - La mobilité durable en zones rurales



Agir • Mobiliser • Accélérer

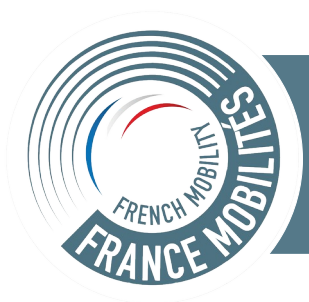


Le Fonds vert 2024

La nouvelle mesure « Mobilités rurales »

- ▶ Lancement du Plan France Ruralités le 15 juin 2023
- ▶ Axe 3 « Solutions » : apporter des mesures concrètes
- ▶ Objectifs :
 - Chaque territoire rural dispose d'une **stratégie mobilité** et d'une **offre de mobilité durable, innovante et inclusive d'ici 3 ans**
 - Soutenir les territoires ruraux pour qu'ils se dotent d'un **bouquet de services de mobilité adaptés aux besoins**





Le Fonds vert 2024

La nouvelle mesure « Mobilités rurales »

► Pour qui ?

- Les collectivités territoriales
- Les groupements de collectivités territoriales
- Les établissements publics locaux



Avoir le statut d'AOM locale
ou une délégation de compétence
équivalente



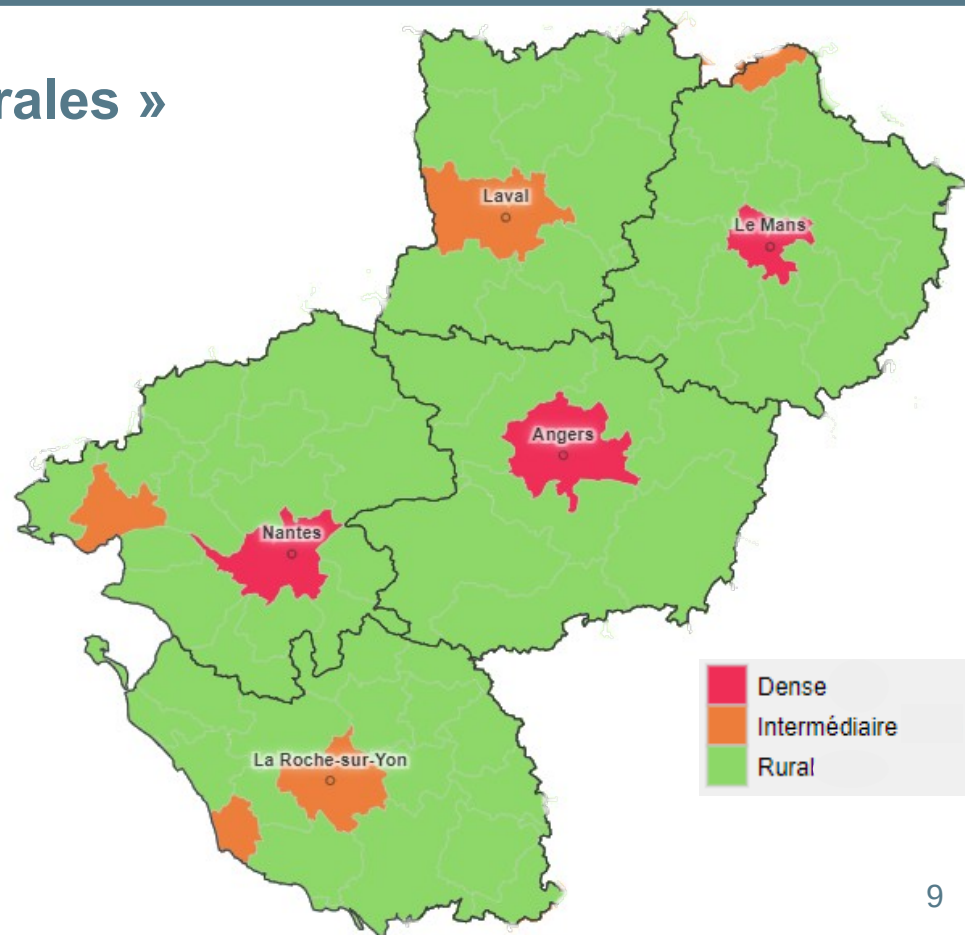
**Le projet doit se situer en
zone rurale**

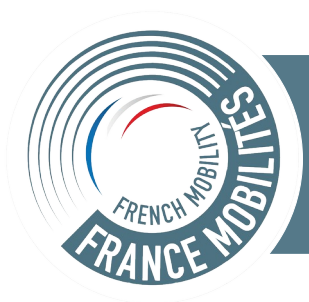


Le Fonds vert 2024

La nouvelle mesure « Mobilités rurales »

- ▶ Les zones rurales (INSEE)
- ▶ Sont éligibles :
 - Les EPCI en zone rurale
 - Les EPCI en zone intermédiaire mais projet porté par une CC AOM
- ▶ Observatoire des territoires





Le Fonds vert 2024

La nouvelle mesure « Mobilités rurales »

- ▶ Pour financer quoi ?
 - Élaboration d'une stratégie mobilité / plan de mobilité simplifié (PDMS) / AMO
 - La création de services de mobilité de proximité
 - Mobilité solidaire
 - Transport à la demande ou navette régulière
 - Mobilités partagées / libre-service ou mutualisation
 - Conseil à la mobilité
 - Système numérique d'aide aux déplacements
 - ...





Le Fonds vert 2024

La nouvelle mesure « Mobilités rurales »

- ▶ Dépenses éligibles :
 - Les coûts d'investissement
 - Les frais de fonctionnement du service de mobilité
- ▶ Possibilité de financer l'ingénierie via la mesure « ingénierie »



Attention ! L'utilisation de véhicules diesel constitue un motif d'inéligibilité



Le Fonds vert 2024

► Questions / réponses sur la nouvelle mesure « Mobilités rurales »

En présence d'Élodie Bourgeois, cheffe de projet référente mobilité rurale à la Direction générale des Infrastructures, des Transports et des Mobilités (DGITM).



Mobilités rurales



Le Plan national covoiturage

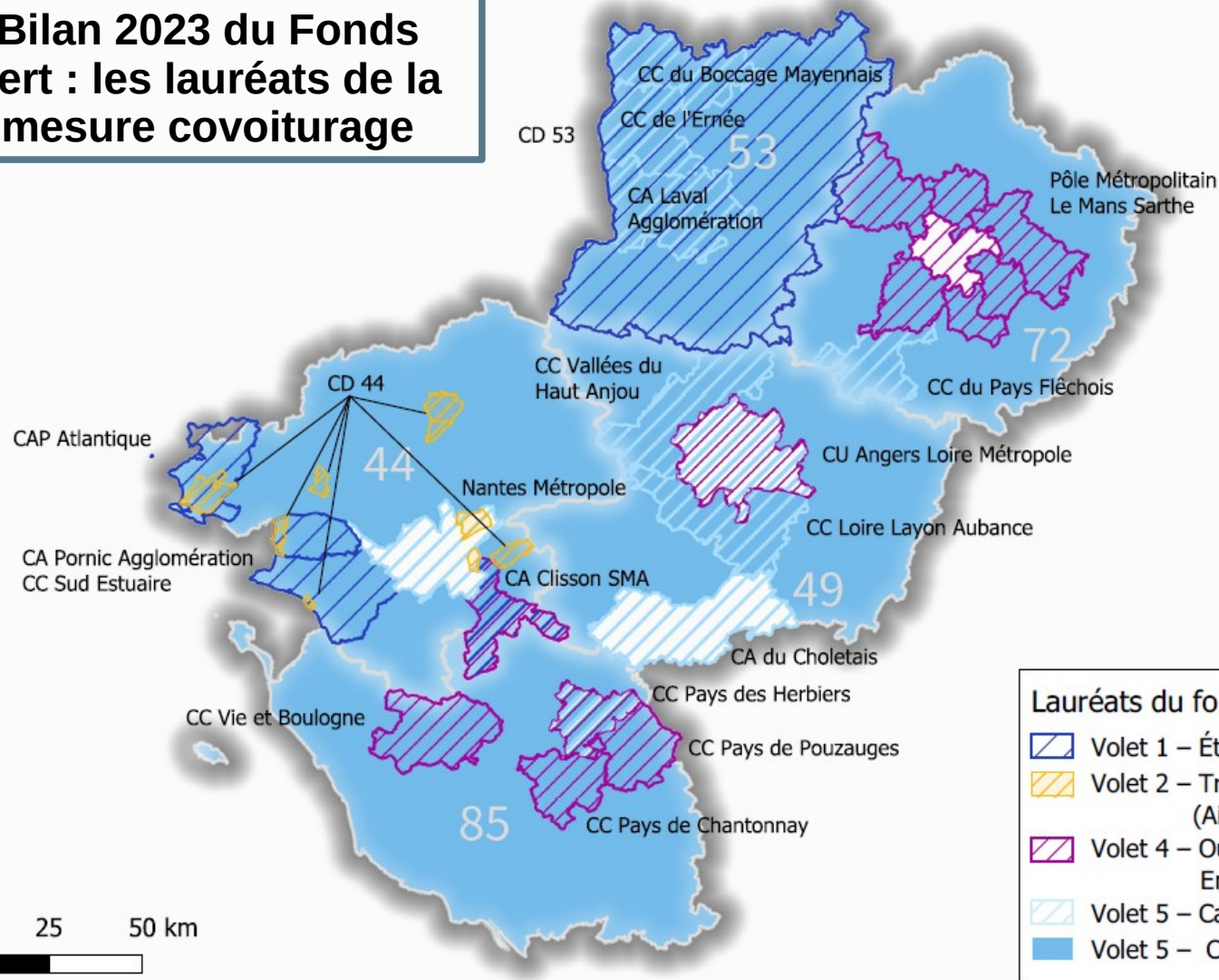
Le plan national « Covoiturage du quotidien »

- ▶ **3 mesures phares sur 2023-2027** afin d'atteindre 3 millions de trajets quotidiens en covoiturage :
 - Prime 100 € pour les primo conducteurs prolongée d'1 an
 - Poursuite du soutien financier via le Fonds vert
 - Maintien des campagnes d'incitation financière (1€ de l'État pour 1€ de la collectivité)

Plan national covoiturage du quotidien, bilan 1 an après



Bilan 2023 du Fonds vert : les lauréats de la mesure covoiturage



► **23 projets soutenus pour plus de 2 millions d'euros :**

- **11 dispositifs d'incitations financières à destination des conducteurs et/ou des passagers**
- **8 aires de covoiturage**
- **6 projets d'outils et/ou actions d'animation**
- **4 études de faisabilité de lignes de covoiturage**

Lauréats du fonds vert

- Volet 1 – Étude de faisabilité de lignes de covoiturage
- Volet 2 – Travaux d'infrastructures (Aires de covoiturage..)
- Volet 4 – Outils et actions d'animation locale
Encouragement à la pratique du covoiturage
- Volet 5 – Campagne d'incitation financière
- Volet 5 – Campagne d'incitation financière (Région)



21 mars 2024



Le Fonds vert 2024

La poursuite de la mesure « Covoiturage » en 2024

► Objectifs :

- Couvrir le territoire par des **schémas départementaux** de covoiturage et augmenter le nombre d'**aires de covoiturage** (+ 10 à 15 par département)
- Développer des **lignes de covoiturage** (1 par départ.)
- Soutenir les **expérimentations de voies réservées**
- Renforcer les **campagnes d'animation et d'incitation financière**



Covoiturage



Le Fonds vert 2024

La poursuite de la mesure « Covoiturage » en 2024

- ▶ Nouveau découpage des volets pour un meilleur reporting :
 - **Volet 1 : Études** de conception de schémas directeurs / études pré-opérationnelles à la mise en place d'infrastructures
 - **Volet 2 : Aires de covoiturages**
 - **Volet 3 : Voies réservées au covoiturage (VR2+)**
 - **Volet 4 : Lignes de covoiturage (investiss./ fonctionn.)**
 - **Volet 5 : Points d'arrêt d'autostop organisés**
 - **Volet 6 : Campagnes de communication ou d'animation sans plateforme de mise en relation**



Covoiturage



Le Fonds vert 2024

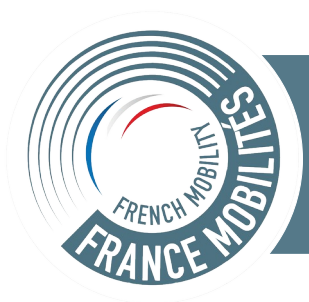
La poursuite de la mesure « Covoiturage » en 2024

- **Volet 7 : Plateforme de mise en relation sans incitatif**
- **Volet 8 : Campagnes d'incitation financière à la pratique du covoiturage (1€ collectivité/1€ État soit un taux de 50 %)**



► Pour qui ?

- **AOM** (plateforme, ligne de covoiturage, communication, animation, incitatif financier...)
- **Gestionnaires de voirie** (aires de covoiturage, voies réservées, schéma d'aires de covoiturage...)



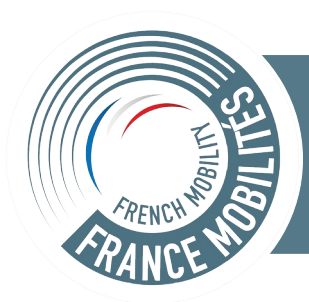
Le Fonds vert 2024

► Questions / réponses sur la mesure dédiée au covoiturage

En présence de Julie GOZLAN, cheffe de projet référente covoiturage à la Direction générale des Infrastructures, des Transports et des Mobilités (DGITM).



Covoiturage



Les liens utiles

Besoin d'aide ? Une question ?

- ▶ Contact : PaysDeLaLoire@francemobilites.fr
- ▶ Des FAQ « Fonds vert » sur le site France mobilités :
 - [Mesure mobilité durable en zones rurales](#)
 - [Mesure covoiturage](#)



Save the date : Journée technique France Mobilités sur le covoiturage le 6 juin 2024 !



Les liens utiles

- ▶ Le replay des webinaires « Fonds vert » sur Aides-territoires : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/programmes/fonds-vert/?tab=Webinaires>



- ▶ Un site national dédié au covoiturage : <https://observatoire.covoiturage.gouv.fr>



- ▶ Renseignez vos infrastructures de covoiturage sur : [La base nationale consolidée des lieux de covoiturage](#)

